Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : ABN AMRO Funds Boston Common US Sustainable Equities **Identifiant d'entité juridique:** 549300M1TS3IMJWP4718

Objectif d'investissement durable

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?							
• X Oui	Non						
X II a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 60%	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de% d'investissements durables						
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE						
X dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif social						
X II a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 39%	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables						



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?

En décembre 2023, ABN AMRO Funds Boston Common US Sustainable Equities (le « Compartiment ») a atteint son objectif durable. Le Compartiment est aligné sur l'Accord de Paris de 2015, dans le cadre duquel les gouvernements du monde entier s'engageaient à limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. La température cumulée du portefeuille du Compartiment est inférieure à 2 °C selon le fournisseur de données externe ISS et, en particulier, ses données d'alignement de scénario basées sur le scénario de développement durable de l'Agence internationale de l'énergie. En outre, dans le cadre de son objectif d'investissement durable sur le plan social, le Compartiment a investi dans des sociétés contribuant positivement aux solutions sociales.

• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Selon la méthodologie et les données de la Société de gestion, tous les investissements remplissaient un ou plusieurs des critères d'éligibilité décrits ci-dessous.

INDICATEURS D'ENTREPRISE	Portefeuille	Indice de référence
L'entreprise a une cible de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. % des actifs	70,9%	74,5%
Taux de couverture.	98,6%	99,7%
L'entreprise est alignée avec les Scénarios de Dévelopement Durable (SDD) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)	97,0%	99,6%

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

pour la période sous revue (jusqu'en 2050) % des actifs		
Taux de couverture.	78,0%	75,5%
L'entreprise a un score agrégé ODD Social positif en référence		
aux Objectifs de Développement Durable.	54,9%	43,1%
% des actifs		
Taux de couverture.	93,0%	88,3%
L'entreprise a un score agrégé ODD Environnemental positif en		
référence aux Objectifs de Développement Durable.	Non applicable	Non applicable
% des actifs		
Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable
L'entreprise a un score agrégé ODD Total positif en référence		
aux Objectifs de Développement Durable.	Non applicable	Non applicable
% des actifs		
Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable

• ...et par rapport aux périodes précédentes?

Non disponible

INDICATEURS D'ENTREPRISE	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1	Portfolio Y-2	Benchmark Y-2	Portfolio Y-3	Benchmark Y-3	Portfolio Y-4	Benchmark Y-4	Portfolio Y-5	Benchmark Y-5
L'entreprise a une cible de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. % des actifs	73,5%	75,7%								
Taux de couverture.	100,0%	99,3%								
L'entreprise est alignée avec les Scénarios de Dévelopement Durable (SDD) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) pour la période sous revue (jusqu'en 2050) % des actifs	98,3%	99,7%								
Taux de couverture.	79,4%	73,9%								
L'entreprise a un score agrégé ODD Social positif en référence aux Objectifs de Développement Durable. % des actifs	58,5%	45,3%								
Taux de couverture.	95,3%	86,8%								
L'entreprise a un score agrégé ODD Environnemental positif en référence aux Objectifs de Développement Durable. % des actifs	Non applicable	Non applicable								
Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable								
L'entreprise a un score agrégé ODD Total positif en référence aux Objectifs de Développement Durable. % des actifs	Non applicable	Non applicable								
Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable								

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?
 - Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Le Compartiment tient compte des incidences négatives de ses investissements sur la société et l'environnement par le biais d'une combinaison de décisions de gestion de portefeuille, d'engagement et d'exclusion des émetteurs associés à une conduite ou des activités controversées.

En ce qui concerne le Tableau 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022, le Compartiment prend en compte les principales incidences négatives (PAI) 1 à 9 et 11 à 13 dans les décisions de gestion de portefeuille et les activités d'engagement. Les PAI 10 et 14 sont prises en compte conformément à la liste d'exclusion du Compartiment. Au titre du Tableau 2, le Compartiment tient compte de la PAI 4 dans les décisions de gestion de portefeuille et les activités d'engagement. Au titre du Tableau 3, le Compartiment tient compte de la PAI 15 dans le cadre des exclusions par le biais de sa politique de bonne gouvernance.

 Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et droits énoncés dans les 8 conventions « fondamentales » visées par la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail (couvrant les sujets considérés comme des principes et droits fondamentaux au travail, par exemple la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation) et à la Charte internationale des droits de l'homme. Le Compartiment exclut les sociétés non alignées. Ces sociétés sont inscrites sur la liste noire du Compartiment.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Compartiment tient compte des principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité indiqués dans le tableau. La note pour chaque PAI est cumulée au niveau du portefeuille et comparée à l'indice de référence global du Compartiment. Les PAI dont la couverture de données est inférieure à 67 % sont considérées comme non pertinentes. En 2023, le calcul est basé sur une moyenne de quatre observations trimestrielles.

Concernant l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles : Le Compartiment a détenu des positions sur trois sociétés actives dans l'industrie des combustibles fossiles, à savoir : Eversource Energy (la société de services publics est engagée dans des activités de stockage de gaz naturel et les revenus tirés de cette activité sont estimés à 1 % du chiffre d'affaires total pour l'exercice 2022), Consolidated Edison Inc. (Consolidated Edison Inc. exploite des entreprises réglementées de livraison d'électricité, de gaz et de vapeur aux États-Unis, qui entreposent du gaz et produisent de l'électricité à partir de pétrole et de gaz ; les revenus tirés de ces activités sont estimés à 7,5 % du chiffre d'affaires total pour l'exercice 2022) et Weyerhaeuser Co. (la société opère comme une fiducie d'investissement immobilier engagée dans la fabrication de produits de bois et de fibres de cellulose. Étant donné que la société déclare produire du pétrole et du gaz, le revenu tiré de cette activité est estimé à 0,5 % du chiffre d'affaires total pour l'exercice 2022). Eversource Energy sert les objectifs environnementaux du Compartiment ; étant engagé à respecter un objectif basé sur la science (SBTi); Consolidated Edison Inc. sert les objectifs environnementaux du Compartiment tout en générant des impacts positifs sociaux et environnementaux et Weyerhaeuser Co. sert l'objectif social du Compartiment tandis que son plan de réduction du carbone est approuvé par le SBTi.

ENTREPRISES - PRINCIPAUX INDICATEURS D'INCIDENCE NEGATIVE (PAI) - Environnement

TABLEAU 1		Portfolio Y	Benchmark Y	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1
	Niveau 1+2+3	127 239,4	121 823,0	148 956,1	166 082,1
1. Emissions de Gaz à Effet de	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,3%
Serre (GES)	Niveau 1	3 636,0	10 079,4	3 716,3	14 079,0
En tCO₂e par million d'euros de	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,3%
valeur d'entreprise incluant le	Niveau 2	3 011,3	1 886,1	2 810,5	2 271,4
cash. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,3%
performance.	Niveau 3	120 592,1	109 857,5	142 429,3	149 731,7
	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,3%
2. Empreinte Carbone	Niveau 1+2+3				
En tCO₂e par million d'euros de					
valeur d'entreprise incluant le		369,8	343,6	357,1	397,2
cash. Le résultat le plus bas		303,8	343,0	337,1	337,2
correspond à la meilleure					
performance.					
	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,3%
3. Intensité Carbone des	Niveau 1+2+3				
entreprises investies					
En tCO₂e par million d'euros de		4 464 5	4 000 0	4 400 0	4 4 7 7 4
revenus. Le résultat le plus bas		1 464,5	1 030,8	1 490,8	1 177,4
correspond à la meilleure					
performance.					
	Taux de couverture.	100,0%	99,9%	100,0%	99,3%
4. Exposition aux entreprises	Exposition à des				
actives dans le secteur des	entreprises actives dans	8,2%	6,5%	6,9%	7,7%
énergies fossiles					

% des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	le secteur des combustibles fossiles				
periormance.	Taux de couverture.	99,8%	97,5%	100,0%	96,7%
	Utilisation d'énergie Charbon/ Nucléaire/ Sources d'énergie non identifiées	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
5. Part de consommation et de production d'énergie non	Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Nor applicable
renouvelable % des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure	Part de consommation d'énergie non renouvelable	65,3%	50,3%	67,2%	54,7%
performance.	Taux de couverture.	76,9%	76,2%	76,2%	74,8%
	Part de production d'énergie non renouvelable	0,5%	2,5%	0,5%	3,0%
	Taux de couverture.	100,0%	97,4%	100,0%	96,3%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique En GWh par million d'euros de revenus. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	Secteur à fort impact [voir les détails ci- dessous (1)]	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Taux de couverture.	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
7. Biodiversité: Part des investissements effectué dans des entreprises ayant des sites/établissements situés dans, ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	la biodiversité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
0.5 / 1	Taux de couverture.	100,0%	99,9%	100,0%	99,4%
8. Eau:/strong> Tonnes de rejets dans l'eau provenant des entreprises investies, par million d'euros de valeur d'entreprise incluant le cash, en moyenne pondérée. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.		0,0	0,0	0,0	0,0
•	Taux de couverture.	3,9%	1,7%	3,9%	1,4%
9. Déchets: Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises investies, par	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs				*
million d'euros de valeur d'entreprise incluant le cash, en		0,2	0,3	0,2	0,3
moyenne pondérée. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.					

TABLEAU 2		Portfolio Y	Benchmark Y	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1
4. Investissement dans des entreprises n'ayant pas pris d'initiatives pour réduires leurs émissions de carbone. % des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	Entreprises n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	43,4%	43,2%	46,9%	44,8%
	Taux de couverture.	98,6%	99,7%	100,0%	99,4%

(1) Intensité de consommation énergétique par secteur à fort impact climatique

Description du PAI 6 du tableau 1	Secteur	Portfolio Y	Benchmark Y	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1
	Agriculture et forêts	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mines et carrières	0,0	0,9	0,0	1,0
	Industrie manufacturière	0,2	0,2	0,1	0,2
6. Consommation d'énergie (i) en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de d'air conditionné	0,0	5,0	0,0	5,2
entreprises investies (ii) par secteur à fort impact climatique, tel que listé dans les	Production et distribution d'eau	0,0	0,5	0,0	0,4
sections A à H et section L de	Construction	0,0	0,2	0,0	0,2
l'annexe I de la Réglementation (EC) 1893/2006 du Parlement et du Conseil Européen.	Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	0,0	0,1	0,0	0,1
	Transport et entreposage	0,2	1,1	0,7	1,2
	Activités immobilières	0,9	0,5	0,3	0,5
	No data	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

ENTREPRISES - PRINCIPAUX INDICATEURS D'INCIDENCE NEGATIVE (PAI)

- Social

TABLEAU 1		Portfolio Y	Benchmark Y	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1
10. Principes directeurs du Pacte Mondial des Nations Unies et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques pour les entreprises	Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises	0,0%	1,0%	0,0%	1,3%
multinationales	multinationales (EMN) Taux de couverture.	99,8%	97,5%	100,0%	96,7%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité. % des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des EMN	53,6%	61,3%	61,0%	62,0%
	Taux de couverture.	99,8%	97,2%	100,0%	96,4%

12. Ecarts de rémunération entre hommes et femmes % des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des entreprises investies	0,3%	3,4%	0,4%	4,6%
	Taux de couverture.	7,6%	6,8%	13,1%	5,7%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance. Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des entreprises investies, en pourcentage du nombre total de membres.	Mixité femmes/hommes au sein des organes de gouvernance	35,1%	34,2%	35,5%	34,4%
	Taux de couverture.	98,3%	99,2%	98,1%	98,7%
14. Armes controversées % des actifs. Le résultat le plus bas correspond à la meilleure performance.	Part dans des entreprises qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, armes à sous-munitions, armes chimiques ou biologiques)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Taux de couverture.	99,8%	97,5%	100,0%	96,7%

TABLEAU 3		Portfolio Y	Benchmark Y	Portfolio Y-1	Benchmark Y-1
15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
	Taux de couverture.	99,8%	97,3%	100,0%	96,5%

Remarque : la Société de gestion a examiné l'Annexe 1 au Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission et a cartographié les indicateurs des principales incidences négatives en fonction des points de données pertinents transmis par ses fournisseurs de données extrafinancières. Le calcul a été effectué en moyenne sur quatre observations trimestrielles.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

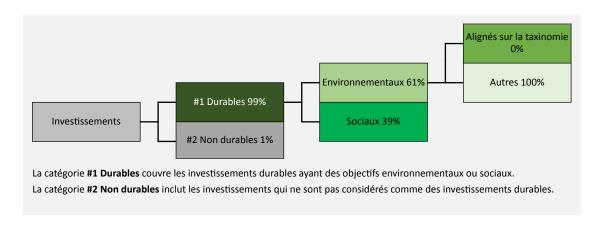
La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion des investissements du produit financier en fonction de la moyenne de chaque fin de trimestre pour 2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MERCK & CO INC	Pharmaceuticals,	4,2%	United States
	Biotechnology & Life Sciences	,	of America
PROCTER & GAMBLE	Household & Personal	3,9%	United States
	Products	•	of America
AMERICAN EXPRESS	Services financiers	2,9%	United States
			of America
VERIZON COMMUNICATIONS INC	Télécommunications	2,8%	United States
			of America
UNITED RENTALS INC	Capital Goods	2,7%	United States
			of America
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	Pharmaceuticals,	2,6%	United States
	Biotechnology & Life Sciences		of America
ORACLE CORP	Software & Services	2,6%	United States
			of America
WESTINGHOUSE AIR BRAKE	Capital Goods	2,5%	United States
TECHNOLOGIE			of America
COLGATE-PALMOLIVE	Household & Personal	2,4%	United States
	Products		of America
HOLOGIC INC	Health Care Equipment &	2,4%	United States
	Services		of America
TE CONNECTIVITY LTD	Technology Hardware &	2,3%	Suisse
	Equipment		
CHARLES SCHWAB CORP	Services financiers	2,3%	United States
			of America
VMWARE CLASS A INC	Software & Services	2,3%	United States
			of America
GILEAD SCIENCES INC	Pharmaceuticals,	2,3%	United States
	Biotechnology & Life Sciences		of America
CARRIER GLOBAL CORP	Capital Goods	2,2%	United States
			of America



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. • Quelle était l'allocation des actifs?



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Source sectorielle : GICS ou interne

Secteur	% d'act
Total Government	
Total Supranational	
Total Local	
Total Energy	
Total Materials	3,
Capital Goods	13,
Commercial & Professional Services	
Transportation	0,
Total Industrials	13,
Automobiles & Components	0,
Consumer Durables & Apparel	
Services aux consommateurs	
Consumer Discretionary Distribution & Retail	4,
Total Consumer Discretionary	4,
Consumer Staples Distribution & Retail	2,
Food, Beverage & Tobacco	2
Household & Personal Products	6
Total Consumer Staples	11
Health Care Equipment & Services	8
Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences	13
Total Health Care	22
Banks	2
Services financiers	10
Insurance	3
Total Financials	16
Software & Services	6
Technology Hardware & Equipment	2
Semiconductors & Semiconductor Equipment	4
Total Information Technology	13
Télécommunications	3
Media & Entertainment	
Total Communication Services	3,
Total Utilities	5,
Equity Real Estate Investment Trusts (REITs)	4
Real Estate Management & Development	
Total Real Estate	4
Funds, aligned	
Autres	1
Auties	1 -



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

 Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

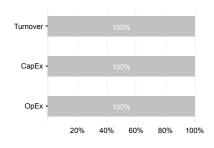
	Oui		
		Dans le gaz fossile	Dans l'énergie nucléaire
X	Non		

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

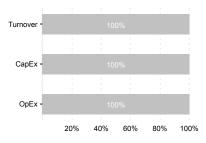
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses*



- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

^{*} Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

• Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Non applicable

 Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

60 %. Le Compartiment s'engage à réaliser une part minimale de 50 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental. Ainsi, le Compartiment dépasse son objectif.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

39 %. Le Compartiment s'engage à réaliser une part minimale de 15 % d'investissements durables ayant un objectif social. Ainsi, le Compartiment dépasse son objectif.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Le terme « #2 Non durables » inclut les produits dérivés, les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement ou de couverture comme technique de gestion efficace de portefeuille. La proportion et l'utilisation d'investissements considérés comme non durables n'affectent pas la réalisation de l'objectif d'investissement durable, car ces investissements n'ont pas d'incidence sur cet objectif. En outre, il n'est appliqué de mesures de garanties environnementales ou sociales minimales qu'aux investissements sous-jacents, le cas échéant. La nature de ces actifs ne compromet pas les objectifs durables poursuivis par le Compartiment. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus de ce Compartiment.

Instrument Type	% d'actifs
Fonds, non alignés	0,0%
Dérivés	0,0%
Liquidités	1,2%



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Le Gestionnaire d'investissement externe a établi un cadre d'engagement sur trois ans avec des initiatives clés qui concordent avec les trois thèmes durables du Compartiment à long terme : (i) les initiatives d'engagement clés en matière de changement climatique et de renouvellement de la

Terre, (ii) les initiatives d'engagement clés en matière d'inclusion et d'autonomisation, (iii) les initiatives d'engagement clés en matière de santé et de bien-être collectif.

(i) les initiatives d'engagement clés en matière de changement climatique et de renouvellement de la Terre. Grands émetteurs de carbone opérant une transition conforme à l'Accord de Paris et à l'objectif « zéro émission nette » : en 2023, le Gestionnaire d'investissement externe a poursuivi des discussions avec les sociétés du Compartiment qui présentaient une exposition relativement élevée aux émissions de GES dans le cadre de son engagement en faveur de l'initiative NZAM (Net Zero Asset Managers). Cette initiative est l'une des composantes du Plan global d'action climatique des investisseurs du Gestionnaire d'investissement externe. Cette initiative repose sur une approche globale de la chaîne de valeur qui traite à la fois de la gouvernance de la durabilité, de l'évaluation des risques climatiques et des plans de transition, des objectifs et indicateurs intermédiaires (2025 ou 2030), du mix énergétique, de l'engagement des fournisseurs, de la participation politique et du lobbying liés au climat et à l'Accord de Paris. Au 31 décembre 2023, selon les calculs et les indicateurs du Gestionnaire d'investissement externe, le portefeuille était investi à 55 % dans des sociétés ayant des objectifs validés ou approuvés par la science. Protection de la biodiversité : le Gestionnaire d'investissement externe a rejoint l'initiative Nature Action 100, pour faire face à la crise mondiale de la nature et de la perte de biodiversité. Le Gestionnaire d'investissement externe a également participé à la COP28 en 2023 en tant qu'orateur principal sur « La biodiversité en tant que risque systémique : les investisseurs passent à l'action ».

Éco-efficacité. Les réfrigérants, en tant que gaz, contiennent des HCFC (hydrochlorofluorocarbures) qui sont un puissant gaz à effet de serre avec un potentiel de réchauffement global (PRG) de 1000 à 4000 fois plus élevé que le dioxyde de carbone. Au cours de l'année 2023, le Gestionnaire d'investissement externe a continué à mettre au défi certaines sociétés en portefeuille de gérer de manière proactive le risque climatique et de passer à des produits à faible PRG. Le Gestionnaire d'investissement externe recommande aux entreprises d'éviter les fuites de réfrigérants, d'augmenter l'efficacité des appareils et d'éliminer les réfrigérants de manière adéquate à la fin de la vie du produit.

(ii) Initiatives d'engagement clés en matière d'inclusion et d'autonomisation. Finance inclusive : dans le cadre de son initiative Finance inclusive, qui vise à combler l'écart racial de richesse en proposant des produits et services bancaires inclusifs, le Gestionnaire d'investissement externe a continué d'engager un dialogue avec plusieurs banques américaines (Fifth Third, Morgan Stanley, PNC et US Bank). Le Gestionnaire d'investissement externe encourage les banques à élaborer une évaluation de base des approches actuelles, à recueillir les bonnes pratiques et à identifier les opportunités de développer la résilience et la durabilité au sein des communautés afroaméricaines, latino-américaines, autochtones et à revenu faible à intermédiaire. Équité raciale et entre les genres : le Gestionnaire d'investissement externe a poursuivi son initiative sur la diversité, l'équité et l'inclusion du conseil d'administration et du personnel (DEI) en 2023, en utilisant son Guide de l'investisseur pour faire de l'égalité des genres une priorité. Inclusion numérique : en 2023, le Gestionnaire d'investissement externe a continué sa participation aux discussions collaboratives avec la Digital Inclusion Collective Impact Coalition (CIC) de la World Benchmarking Alliance (WBA), qui fait de l'inclusion numérique son fer de lance. En tant que classement et notation gratuits et accessibles publiquement des acteurs technologiques les plus influents au monde, l'indice d'inclusion numérique de la WBA a révélé de faibles niveaux d'engagement du secteur numérique en faveur de l'intelligence artificielle (IA) éthique. En tant qu'investisseur, le Gestionnaire d'investissement externe considère le manque d'engagement envers l'IA éthique comme un risque considérable, non seulement pour les entreprises, mais plus largement pour les droits de l'homme fondamentaux des individus et le développement durable de la société. Le Gestionnaire d'investissement externe a poursuivi les discussions avec des sociétés de l'indice d'inclusion numérique de la WBA qui ne disposaient pas de politique d'IA éthique.

(iii) Initiatives d'engagement clés en matière de santé et de bien-être collectif. Égalité d'accès à la santé au niveau mondial : après avoir examiné la chaîne de valeur du développement dans le secteur de la santé, le Gestionnaire d'investissement externe a préconisé un accès équitable à la santé, y compris aux vaccins et aux traitements, ainsi qu'un prix juste. Transition juste : le Gestionnaire d'investissement externe reconnaît que l'urgence climatique nécessite une collaboration au niveau du secteur pour accélérer les actions collectives. En 2023, le Gestionnaire d'investissement externe a poursuivi son travail en collaboration avec l'Investor Environmental Health Network. Le Gestionnaire d'investissement externe est devenu l'investisseur principal de l'initiative Investors for Sustainable Solar, qui vise à développer un cadre relatif aux pratiques de production et d'approvisionnement durables pour les producteurs d'énergie solaire. Les principaux objectifs sont les suivants : 1) vérifier que les produits solaires sont conformes aux normes de

durabilité, 2) défendre un approvisionnement et des opérations responsables pour une utilisation plus sûre des produits chimiques, 3) respecter la santé et la sécurité des travailleurs, faire progresser les droits de l'homme.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable. • En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable

 Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Non applicable

Nota bene : Nos prestataires externes sont ISS et Sustainalytics. Les calculs sont effectués par ABN AMRO Investment Solutions et suivent les règles suivantes : (i) toute valeur datée au 30/12/2022 est un point d'observation unique pour les positions du portefeuille au 30/12/2022 (ii) toute valeur datée du 30/12/2023 est une moyenne pondérée des positions trimestrielles du portefeuille sur 2023 (iii) les données de durabilité retenues pour les calculs historiques sont les plus récentes disponibles. Il convient de noter que (i) les chiffres donnés dans le présent document pour 2022 peuvent différer de ceux donnés dans les résultats du document de l'année précédente (ii) lorsqu'une proportion minimale d'objectifs de durabilité est calculée, le document reflète les positions de fin d'année (et non une moyenne trimestrielle).

Source des données

